



DELIBERATION DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Séance du Mercredi 23 Mai 2012

Date de la convocation 14 Mai 2012	Heure de la séance 18 heures	Lieu de la séance Chapelle des Pénitents ASPIRAN
<p>PRÉSENTS : M. CAZORLA Alain, Président de la séance</p> <p>ASPIRAN : M.SATGER Jean-Noël, M.TOLOS Joseph, M.MONTAGNE Thierry, Mme CAER Michèle, BRIGNAC : M.JURQUET Henri, M.VEDEL Jean-Louis, CABRIERES : M.GAIRAUD Francis, M.MATHIEU Alain, CANET : M.BAUDAILLIER Jean-Louis, Mme FABRE Maryse, M.MALBEC Sylvain, M.SEGURA René, M.BORE Jacques, CEYRAS : M.LACROIX Jean-Claude, Mme BARRE Berthe, Mme FLOUROU Jocelyne, CLERMONT L'HERAULT : M.GARROFE Gilbert, Mme GOMIS Sylvie, Mme THIERS Odile, M.FABREGUETTES Bernard, M.BARON Bernard, Mme MILAN Andrée, Mme DELEUZE Elisabeth, M.GOUTTES Gérard, M.SERRADJ Ahmed, M.RUIZ Salvador, FONTES : M.BRUN Olivier, Mme MIRET Christiane, LACOSTE : M.VENTRE Philippe, M. SAN MARTIN Bernard, LIAUSSON : M.BETZ Bruno, LIEURAN CABRIERES : M.BLANQUER Alain, M.BERNARD Jacques, MERIFONS : M.VIALA Daniel, MOUREZE : M.NAVAS Gabriel, M.VALLAT Yves NEBIAN : M.LIEB François, M.BARDEAU Francis, M.DRUART David, M.ESTEVE Bernard, OCTON : M.COSTE Bernard, PAULHAN : M.DUPONT Laurent, M.GIL Claude, M.QUEROL Jean-François, M.LEBREAU Jean-Jacques, M.MERCET Pierre, M.BAUDOT Bernard, PERET : M.AZAM Joël, SALASC : Mme FONT Chantal, M.COSTES Jean, USCLAS D'HERAULT : M.FOULQUIER GAZAGNES Bernard, VALMASCLE : M.VALENTINI Gérald,</p>		<p>PROCURATIONS :</p> <p>M.MARTINEZ Christian à M.VEDEL Jean-Louis, M.FAVIER Marc à M.MALBEC Sylvain, M.MARTINEZ Antoine à M.GARROFE Gilbert, M.BAISSE Robert à M.BRUN Olivier, M.OLLIER Pierre à M.VIALA Daniel, M.MONTAGNE Jacques à M.AZAM Joël</p>

Objet : Conventions de mise à disposition de Madame Nadine CARRIE et de Madame Annie PETITJEAN avec la commune d'OCTON.

Monsieur LIEB informe les membres du conseil communautaire qu'il convient de se prononcer sur un projet de convention de mise à disposition à la Communauté de Communes du Clermontais de Madame Nadine CARRIE et de Madame Annie PETITJEAN.

<p>Accusé de réception en préfecture 034-243400355-20120523-2012-05-23-11b-DE Date de télétransmission : 05/06/2012 Date de réception préfecture : 05/06/2012</p>
--

Ces deux agents assureront auprès de la Communauté de Communes du Clermontais, l'accueil du point d'information touristique situé à OCTON, à hauteur de 186 heures chacun pour la période du 15 juin au 15 septembre 2012.

Le montant de la rémunération et des charges salariales correspondant à ce volume horaire hebdomadaire, sera remboursé par la Communauté de Communes à la Commune d'Octon, sur présentation d'un titre de recettes trimestriel.

Monsieur le Président soumet ce point au vote.

Le Conseil Communautaire, oui l'exposé de Monsieur LIEB, et après en avoir délibéré,

A L'UNANIMITE,

APPROUVE les conventions de mise à disposition de Madame Nadine CARRIE et de Madame Annie PETITJEAN avec la commune d'OCTON telles que présentées ci dessus.

AUTORISE Monsieur le Président à signer tous actes et pièces relatifs à cette affaire.

Pour extrait conforme,

Le Président de la Communauté
De Communes du Clermontais,



Alain CAZORLA.